

Matières du tems. Septemb. 1715. 191
A la fin elle accouche : & que met elle au monde ?
Un Rat.

VII. La Paix se trouvant par là rétablie dans tout le Royaume d'Espagne, le Roi a voulu que les Tribunaux de la Ville & de la Cour fussent remis sur le pied qu'ils étoient à son avènement à la Couronne, vû que les motifs qui l'avoient engagé d'y faire quelques changemens, sont presentement cessés: c'est pour cet effet que Sa Majesté a rendu à la Ville de Madrid sa Jurisdiction ordinaire, se réservant seulement la nomination de deux Lieutenans du Corregidor; elle y a nommé Don Juan del Castillo, & Don Joseph Cençanos, avec ordre d'exercer leurs Charges de la même manière qu'ils le faisoient avant les changemens arrivez en 1713. leur conservant les honneurs d'Alcaldes de la Cour & de sa Maison, pour en remplir les deux premières places qui y vaqueront.

*Le Roi a
reglé & étran-
bli les Tribu-
naux de la
Cour & de
Madrid sur
l'ancien
pied.*

Sa Majesté a aussi réglé la Salle des Alcaldes de *Casa y Corte*, qui est le Tribunal de la Grande Prevôté de l'Hôtel, à huit Alcaldes ordinaires, avec un President ou Gouverneur; cette Charge a été remplie par Don Sanchez Salvador. Il y a aussi un Fiscal, ou Procureur Général; les autres Officiers inferieurs de ce Tribunal sont de même rétablis, & les procedures s'y doivent faire suivant l'ancien usage. Don Manuel de Fuentes, qui étoit ci-devant President de la Salle des Alcaldes, a été nommé à la Charge de President de la Chancellerie de Grenade.

VIII. Le six Juillet le Roi d'Espagne fit